**Les formes de l’argumentation**:

**Arguments et exemples**

Afin de défendre sa thèse, l'auteur du texte emploie des **arguments** : des idées, des causes, des références. Il les appuie et les rend **plus concrets grâce à des exemples**.

* Un argument est **abstrait**, général : il fait le plus souvent appel à la logique.
* Un exemple est plus **concret**, plus particulier, voire même anecdotique.

Cependant, un exemple particulièrement frappant peut prendre valeur d'argument.

**Convaincre et persuader**

Un locuteur cherchant à faire adhérer un lecteur à la thèse qu'il développe peut emprunter deux directions :

* soit il s'adresse à **la raison** de son destinataire, auquel cas il tente de le convaincre ;
* soit il essaie de toucher **les sentiments** du récepteur, auquel cas il passe par la persuasion.

En pratique, les textes mêlent le plus souvent ces deux voies, et allient la pertinence d'arguments convaincants à un style frappant et persuasif.

**L'énonciation dans un texte argumentatif**

Puisque l'auteur défend une position, il s'exprime généralement dans le **registre du discours** plus que dans celui du récit (même si des exceptions existent). On trouve donc dans le texte argumentatif :

* la présence plus ou moins nettement marquée du **locuteur** : « je », termes modalisateurs (indiquant une évaluation, une vision subjective), mots mélioratifs ou péjoratifs… ;
* la présence de l'**interlocuteur** : l'auteur s'adresse parfois directement au lecteur (pronom « vous »), lui pose des questions, l'interpelle… ;
* des **interrogations rhétoriques**, c'est-à-dire dont la réponse est en quelque sorte contrainte ;
* le **pronom « on »** qui offre des possibilités multiples : « on » généralisant, permettant de délivrer une sentence ; « on » inclusif, dans lequel l'auteur et/ou le lecteur sont compris ; « on » exclusif, grâce auquel l'auteur se détache d'un groupe pour montrer que son opinion diffère.

On trouve également, outre ces indices énonciatifs :

* des **liens logiques** de cause, de conséquence, de concession… ;
* une **structure logique**, visible en particulier dans l'emploi de paragraphes distincts ;
* des **figures de style** : amplification, images… ;
* un ou plusieurs **registres** (suivant les intentions de l'auteur) : ironique, satirique, polémique…

2. Les formes de l'argumentation

**L'argumentation peut être directe ou indirecte** : elle est dite « indirecte » ou « oblique » lorsque le locuteur emprunte **le biais de la fiction** pour faire passer sa thèse ou son message.

**Les formes directes**

* **l'essai** est un ouvrage, de forme assez libre, dans lequel l'auteur expose ses opinions (cf. Montaigne, *Les Essais*) ;
* **le pamphlet** est un écrit satirique, souvent politique, au ton virulent (Voltaire) ;
* **le plaidoyer** est la défense d'une cause, le **réquisitoire** est une accusation ;
* **le manifeste** est une déclaration écrite, publique et solennelle, dans laquelle un homme, un gouvernement ou un parti expose un programme ou une position (on trouve ainsi des manifestes de groupes d'artistes, autour d'un programme esthétique : cf. *Le Manifeste du surréalisme*) ;
* **la lettre ouverte** est un opuscule souvent polémique, rédigé sous forme de lettre ;
* **la préface** est un texte placé en tête d'un ouvrage pour le présenter, en préciser les intentions, développer ses idées générales (Préface de *Cromwell*, ou encore Préface du *Dernier Jour d'un condamné*, de Victor Hugo) ;
* **l'éloge, le panégyrique, le dithyrambe** sont des textes marquant l'enthousiasme et l'admiration que leur auteur voue à quelque chose ou quelqu'un.

sMon espace éducationCaConcours
[Il était une histoire](https://www.iletaitunehistoire.com/)